

Image not found or type unknown



Neutralisation cuve à fioul

Par **fvignat**, le **02/04/2011 à 16:19**

Bonjour,
Je suis locataire et le propriétaire a fait changer le chauffage au fioul par un chauffage gaz. J'ai maintenant une citerne fioul dans ma cave qui ne sert à rien.
Le propriétaire a-t-il une obligation de faire supprimer ou de neutraliser cette cuve et si oui dans quel délai ?
Merci de votre réponse